

Attention : Document révisable à tout moment, doit être comparé à la dernière version en cours sur le réseau informatique.

Historique du document

Version	Date	Rédacteur	Modifications
V1.0	22/06/09	R. MENNESSIER	Création
V2.0	30/09/10		-
V3.1	02/12/13		-
V4.1	29/06/17	S. PEREZ	Application de la nouvelle procédure "Gestion documentaire" : HYG SO-PTC 01 devient HYG-PTC 03 ; Modification des modalités.
V5.1	30/01/2018	S. PEREZ	Intégration de la gestion des excréta aux précautions standard
V5.1	17/04/2018	A. BRIDJI	Application de la nouvelle procédure « Gestion documentaire »
V6.1	29/06/2018	S. PEREZ	Intégration de la gestion des AES aux précautions standard
V6.2	14/04/2022	C. BOSSON	Actualisation du terme Médecin coordonnateur (Médecin praticien) en médecin praticien HaD
V7.0	13/02/2025	S. PEREZ	Actualisation des modalités concernant le port de la blouse

Tableau de validation

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
C. LACOCHE - <i>Gestionnaire documentaire</i> 28/06/2018	S. PEREZ - CGDRAS 12/02/2025	CLIAS 12/02/2025
		

1. Objet

Description de l'ensemble des précautions à appliquer lors de tout risque de contact avec, le sang, les liquides biologiques, tout produit d'origine humaine, la peau lésée ou les muqueuses du patient afin de **le** protéger et de protéger également **le personnel soignant**.





2. Professionnels concernés

Toutes les personnes intervenant auprès du patient


3. Modalités

QUOI ?	QUAND ?	COMMENT ?
Lavage et/ou désinfection des mains	Avant tout soin au patient Après le retrait des gants, entre deux patients, deux activités	Cf Protocole "Hygiène des mains" et Fiches techniques : <ul style="list-style-type: none"> • "Friction hydro alcoolique des mains" ; • "Lavage antiseptique des mains" ; • "Lavage simple des mains".
Port de la blouse en texture non tissée	Avant tout soin au patient excepté : <ul style="list-style-type: none"> • prise de sang ; • surveillance glycémie ; • préparation de perfusion ; • injection sous-cutanée ; • soins pour lesquels la blouse n'est pas obligatoire. <p>Pour les traitements de chimiothérapie injectables (sous-cutanés, IV) le port de blouse est indispensable.</p>	Ne pas mélanger les blouses pour les soins d'hygiène avec celles pour les soins techniques. Les blouses sont changées à chaque passage de professionnel de soins. Leur réapprovisionnement est hebdomadaire .
Port de gants stériles	Pour la manipulation de voie veineuse centrale, PICC Line...	

Attention : Document révisable à tout moment, doit être comparé à la dernière version en cours sur le réseau informatique.

QUOI ?	QUAND ?	COMMENT ?
<p>Port de gants non stériles</p>  <p>Privilégier les gants sans latex, non poudrés (la poudre ne permet pas de pratiquer une hygiène par friction)</p>	<p>Avant tout soin au patient et entre 2 soins :</p> <p>Portés si risque de piqûre (hémoculture, pose et dépose de voie veineuse, chambre implantable, prélèvements sanguins...), coupure, projection (prévention AES) et risque de contact avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le sang ou liquide biologique ; • les muqueuses ; • la peau lésée . <p>Portés lors de la manipulation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tubes de prélèvements biologiques ; • linge ou matériel souillé ; • déchets. <p>ET systématiquement lorsque les mains du soignants comportent des lésions.</p>	<p>1 paire de gants = 1 geste = 1 patient</p> <p>Les gants doivent être saisis avec des mains propres pour éviter leur contamination.</p> <p>Ne pas utiliser de FHA sur les gants.</p>
<p>Port de : tabliers, lunettes, masque</p> 	<p>Portés si les soins ou manipulations exposent à un risque de projection ou d'aérosolisation du sang ou tout autre produit d'origine humaine (aspiration, manipulation de matériel et de linge souillé...).</p> <p>ET si les soins sont souillants et/ou mouillants</p> <p>ET port systématique du masque par le soignant en cas de pathologie respiratoire du soignant.</p>	<p>Les lunettes de vue ne remplacent pas les lunettes de protection</p>  <p>Le masque est ajusté hermétiquement sur le visage : couvre le nez, le menton, la bouche, la barrette est pincée au niveau du nez.</p> 
<p>Gestion des excréta</p>	<p>Lors de tous soins en rapport avec la manipulation (toilette, changes, prélèvement, élimination ainsi que l'entretien des contenants : urinal, bassin, seau, bocal, sac hygiénique...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser une protection adaptée au contenant que le patient utilise, qui gélifie les liquides et absorbe les odeurs. • Retirer la protection une fois utilisée et l'éliminer dans les déchets à ordures ménagères. • Nettoyer le matériel avec le produit nettoyant désinfectant. <p>Eviter les procédures manuelles de vidange et d'entretien des contenants, proscrire leur rinçage en raison de risque d'aérosolisation.</p>
<p>AES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de blessure, piqûre et liquide biologique en contact direct du liquide biologique sur peau lésée • En cas de projection sur muqueuses et yeux 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas faire saigner. • Nettoyer immédiatement de la zone cutanée lésée à l'eau et au savon puis rinçage. • Assurer une Antiseptie avec le flacon de Dakin présent dans le kit AES. • Rincer abondamment à l'eau ou au sérum physiologique (au moins 5 minutes)

Attention : Document révisable à tout moment, doit être comparé à la dernière version en cours sur le réseau informatique.

QUOI ?	QUAND ?	COMMENT ?
		<ul style="list-style-type: none"> • Dans tous les cas, informer le Médecin praticien HAD pour évaluer le risque infectieux. Prophylaxie VIH, VHB, VHC. • Mettre en place un suivi médical et sérologique si nécessaire • Déclarer l'accident de travail auprès du responsable d'établissement Cf protocole conduite à tenir en cas d'AES.
Matériels et Surfaces souillés	<ul style="list-style-type: none"> • OPCT : matériel piquant, tranchant à usage unique : après usage 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas re-capuchonner les aiguilles, ne pas désadapter à la main, déposer immédiatement après usage ce matériel dans un container adapté situé au plus près du soin, et dont le niveau maximal de remplissage est vérifié.
	<ul style="list-style-type: none"> • Matériel réutilisable (stylo glycémie, bassin, pistolet...) : après usage : <p>Avant d'être réutilisé : vérifier que le matériel a un procédé d'entretien (désinfection) approprié.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer et désinfecter immédiatement. Manipuler avec précaution. Cf protocole "Hygiène de l'environnement du malade"
	<ul style="list-style-type: none"> • Après souillure des surfaces par des projections ou aérosolisation de sang ou tout autre produit d'origine humaine : 	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer et désinfecter avec un désinfectant approprié. <p>Cf protocole "Hygiène de l'environnement du malade"</p>
Transport de prélèvements biologiques, de DASRI	<p>Avant enlèvement et transport par un professionnel</p>	<p>Conditionner dans un emballage étanche et fermé (container approprié)</p>

4. Evaluation

Grille d'évaluation du PTC "Précautions standards", FSEI.

5. Documents associés

- Protocole "Hygiène des mains" ;
- Protocole " Hygiène de l'environnement du malade" ;
- Fiche technique "Friction hydro alcoolique des mains" ;
- Fiche technique "Lavage antiseptique des mains" ;
- Fiche technique "Lavage simple des mains" ;
- CAT en cas d'AES.

6. Références

- Actualisations des précautions standard, Etablissements de santé, Etablissements médico-sociaux, Soins de ville, SFHH, Juin 2017
- Arrêté du 10 juillet 2013 relatif à la prévention des risques biologiques auxquels sont soumis certains travailleurs susceptibles d'être en contact avec des objets perforants
- Décret n°2013-607 du 9 juillet 2013 relatif à la protection contre les risques biologiques auxquels sont soumis certains travailleurs susceptibles d'être en contact avec des objets perforants et modifiant les dispositions relatives à la protection des travailleurs intervenant en milieu hyperbare.
- Surveiller et prévenir les infections associées aux soins, SFHH, Septembre 2010

Attention : Document révisable à tout moment, doit être comparé à la dernière version en cours sur le réseau informatique.

- Prévention de la transmission croisée : précautions complémentaires contact. Consensus formalisé d'expert. SFHH, Avril 2009
- Circulaire DGS/RI2/DHOS/DGT/DSS n° 2008-210 du 13 mars 2008 relative aux recommandations de prise en charge des personnes exposées à un risque de transmission du virus de l'immunodéficience humaine (VIH)

6. Définitions – Abréviations

AES : Accident exposition au sang

CAT : conduite à tenir

DASRI : Déchets à risque infectieux

FSEI : Formulaire de signalement événement indésirable

HAD : Hospitalisation à domicile

IV : Intra veineux

OPCT : Objet piquant, coupant, tranchant

PTC : protocole

VHB : Virus hépatite B

VHC : Virus hépatite C

VIH : Virus Immunodéficience Humaine